

AMÉNAGEMENTS ÉPHÉMÈRES DES RUES ET DU PARVIS DE L'ÉGLISE

Dans le cadre de son projet global de revitalisation de centre-bourg, accompagné par le dispositif Petites Villes de Demain, la municipalité souhaite tester la restructuration de l'espace public lors d'une phase d'**aménagement éphémère** sur la période de **juillet à décembre 2024**. Cette phase est particulièrement cruciale pour orienter au mieux les aménagements définitifs qui réorganiseront l'espace public en fonction de ses différents usages dès le début d'année 2025.

Plusieurs sites du centre-bourg feront l'objet d'aménagements éphémères au cours de cette phase d'essai, parmi lesquels : **les rues et le parvis de l'Église**.



Projection des rues et du parvis de l'Église après les travaux définitifs

L'objectif ici est d'anticiper la requalification des rues et du parvis de l'Église en :

- apaisant la circulation dans les rues de l'Église grâce à la mise en place d'un sens unique rue haute de l'Église et d'un céder le passage pour sécuriser la giration au croisement avec la rue basse de l'Église ;
- symbolisant le passage devant l'Église à l'aide d'un marquage au sol adapté.



Nous aurons plaisir à vous retrouver lors d'un moment convivial pour inaugurer l'ensemble de ces aménagements.

En raison des élections législatives et de la période de réserve électorale, la date d'inauguration vous sera communiquée ultérieurement.

Pendant toute la durée de cette phase test, vous, usagers, habitants, commerçants de la commune, pourrez donner vos impressions en utilisant notamment le registre et l'urne prévus à cet effet en mairie*.

*aux horaires d'ouverture de la mairie :
du mardi au vendredi : 8h30-12h - 13h30-17h30
le samedi : 8h30-12h.